RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00228
Numéro SIREN : 534 470 042
Nom ou dénomination : EDENDIS

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2022 sous le numéro de dépôt 1954

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	30/09/2021 (12 mois)	30/09/2020 (12 mois)
Ventes de marchandises	18 392 549		18 392 549	17 320 091
Production vendue biens	2 760		2 760	321
Production vendue services	44 548		44 548	41 114
Chiffres d'affaires Nets	**18 439 857**		**18 439 857**	**17 361 527**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			3 364	8 829
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			4 475	16 962
Autres produits			7 616	46 713
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**18 455 312**	**17 434 032**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			15 309 099	14 549 459
Variation de stock (marchandises)			-70 185	-2 532
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 102 416	1 049 418
Impôts, taxes et versements assimilés			126 614	161 634
Salaires et traitements			1 158 498	1 067 959
Charges sociales			284 160	242 226
Dotations aux amortissements sur immobilisations			244 520	306 552
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				10 000
Autres charges			4 499	10 578
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**18 159 622**	**17 395 294**
RESULTAT EXPLOITATION			**295 690**	**38 738**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			10 334	6 877
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			**10 334**	**6 877**
RESULTAT FINANCIER			**-10 334**	**-6 877**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**285 356**	**31 861**

CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	30/09/2021 (12 mois)	30/09/2020 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	67 614	117 839
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**67 614**	**117 839**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 588	5 774
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**15 588**	**5 774**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**52 027**	**112 064**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	95 181	22 946
TOTAL DES PRODUITS	**18 522 926**	**17 551 870**
TOTAL DES CHARGES	**18 280 725**	**17 430 891**
RESULTAT NET	**242 201**	**120 979**
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	30/09/2021 (12 mois)			30/09/2020 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	1 706 000		1 706 000	1 706 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions	616 835	272 612	344 223	413 857
Installations tech., matériel et outillage indus.	479 936	366 222	113 714	193 953
Autres immobilisations corporelles	842 432	731 879	110 552	183 816
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	65 425		65 425	51 043
ACTIF IMMOBILISE	**3 710 627**	**1 370 714**	**2 339 914**	**2 548 669**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 165 133		1 165 133	1 094 948
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	48 531		48 531	42 657
Fournisseurs débiteurs	1 197		1 197	3 041
Personnel				
Organismes sociaux	2 747		2 747	
Etat, impôts sur les bénéfices	44 716		44 716	103 122
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 446		19 446	66 265
Autres	156 312		156 312	281 648
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	513 880		513 880	612 299
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	98 071		98 071	13 197
ACTIF CIRCULANT	**2 050 033**		**2 050 033**	**2 217 176**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 760 661**	**1 370 714**	**4 389 947**	**4 765 844**

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	30/09/2021 (12 mois)	30/09/2020 (12 mois)
Capital social ou individuel	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	747 000	747 000
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 107 999	1 067 030
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**242 201**	**120 979**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**2 163 200**	**2 001 009**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		10 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**10 000**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	714 870	1 161 103
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	3 628	2 898
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 223 539	1 355 095
Personnel	149 390	79 224
Organismes sociaux	72 731	60 754
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		13 304
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	31 696	55 150
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 893	27 307
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**2 226 747**	**2 754 836**
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**4 389 947**	**4 765 844**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- L'ensemble du fond commercial présente une durée de vie non limitée. Le fond commercial est donc non amortissable. Pour les exercices ouverts à compter 1er novembre 2016, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) doit être réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

 Le fonds de commerce de la SAS EDENDIS a fait l'objet d'un test pour déterminer sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fond commercial à sa valeur actuelle.
 Pour notre test de dépréciation, nous nous sommes appuyés sur la valeur vénale, à la date de clôture, correspondant au montant qui pourrait être obtenu lors de la vente du fonds de commerce. Nous avons retenu comme critère les modalités de calcul du prix du goodwill issues des accords communément utilisés au sein du réseau de la franchise.

 Suite à ce contrôle, aucune dépréciation n'est requise sur ce poste.

- A la date du 29 octobre 2020, le gouvernement français a instauré un nouveau confinement qui s'est terminé le 15 décembre 2020 avec la mise en place d'un couvre-feu.
 Cette crise sanitaire n'a pas eu de conséquence.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 30 septembre 2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ **Immobilisations Incorporelles et Corporelles**

✓ **Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ **Fonds de commerce**

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ **Amortissements**

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➢ **Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➢ **Stocks et en-cours**

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture.

➢ **Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➢ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➢ **Engagements en matière de retraite**

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 30/09/2021 est de 0.88 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

➢ Autres Informations

En date du 29 octobre 2020, le gouvernement français a instauré un nouveau confinement qui s'est terminé le 15 décembre 2020 avec la mise en place d'un couvre-feu.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 706 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 706 000		1 706 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**1 706 000**		**1 706 000**	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 710 627 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 706 000			1 706 000
Immobilisations corporelles	1 917 819	21 383		1 939 203
Immobilisations financières	51 043	14 382		65 425
TOTAL	**3 674 862**	**35 765**		**3 710 627**

Amortissements et dépréciations d'actif = 1 370 714 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 126 194	244 520		1 370 714
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**1 126 194**	**244 520**		**1 370 714**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	1 706 000	0	1 706 000	Non amortiss.
Agenc.amenagement constru	616 835	272 612	344 223	de 5 à 20 ans
Inst.tech.mat.out.industr	479 936	366 222	113 714	5 ans
Aai divers	806 960	701 568	105 392	de 1 à 7 ans
Materiel de transport	2 779	1 680	1 098	de 3 à 4 ans
Mat.bureau informatique	27 049	24 166	2 884	de 3 à 5 ans
Mobilier	5 644	4 465	1 179	5 ans
TOTAL	**3 645 203**	**1 370 714**	**2 274 489**	

Etat des créances = 436 445 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	65 425		65 425
Actif circulant & charges d'avance	371 020	371 020	
TOTAL	**436 445**	**371 020**	**65 425**

Produits à recevoir par postes du bilan = 62 390 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	62 390
Disponibilités	
TOTAL	**62 390**

Charges constatées d'avance = 98 071 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 60 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 000	20.00	60 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**3 000**	**20.00**	**60 000**

Provisions = €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	10 000		10 000	
TOTAL	**10 000**		**10 000**	

Etat des dettes = 2 226 747 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	714 870	354 375	360 495	
Dettes financières diverses	3 628	3 628		
Fournisseurs	1 223 539	1 223 539		
Dettes fiscales & sociales	253 818	253 818		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	30 893	30 893		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**2 226 747**	**1 866 252**	**360 495**	

Charges à payer par postes du bilan = 175 947 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	34 784
Dettes fiscales & sociales	141 163
Autres dettes	
TOTAL	**175 947**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 18 439 857 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	18 525 860	10 %
Ventes de produits résiduels	2 760	0. %
Prestations de services	8 120	0. %
Produits des activités annexes	36 428	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-133 310	-0 %
TOTAL	**18 439 857**	**100.00 %**

Autres informations relatives au compte de résultat

Produits exceptionnels :

Versement TICFE : 8 633 €

Régularisation des loyers depuis 3tr2017 : 35 878 €

Reprise provision URSSAF : 10 000 €

Régularisation exercices antérieurs : 13 104 €

Le montant total des honoraires de CAC figurant au compte de résultat est de 7 286 €

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 62 390 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs(409800)	59 643
Alloc fam/cpte debiteur(438710)	2 747
TOTAL	**62 390**

Charges constatées d'avance = 98 071 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	98 071
TOTAL	**98 071**

Charges à payer = 175 947 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	34 784
TOTAL	**34 784**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions conges payees(428200)	60 621
Provisions 13e mois(428300)	11 852
Prime(428310)	10 000
Charg. soc./prov cp(438200)	13 534
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	8 296
Charges sociales primes(438310)	7 000
Cet(448610)	6 165
Opco(448630)	4 766
Aide a la construction(448640)	1 340
Taxe grde surface(448655)	17 590
TOTAL	**141 163**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Emprunt Crédit Agricole 400 000 €

- Date de début 30/07/2015
- Durée 84 mois
- Taux 1%
- Garanties : nantissement en 1er rang sur le fonds de commerce
- Solidarité : l'emprunteur engage solidairement toutes les personnes désignées sous cette entité.

Emprunt BPI France 400 000 €

Date de début 30/08/2015
- Durée 84 mois
- Taux 1,67%
- Garanties : nantissement en 1er rang sur le fonds de commerce
- Solidarité : l'emprunteur engage solidairement toutes les personnes désignées sous cette entité.

Emprunt Crédit Agricole 700 000 €

- Date de début 01/03/2017
- Durée 84 mois
- Taux 0,95%
- Garanties : nantissement sur le fonds de commerce
- Solidarité : l'emprunteur engage solidairement toutes les personnes désignées sous cette entité.

Emprunt BPI 700 000 €

- Date de début 01/02/2017
- Durée 84 mois
- Taux 0,54%
- Garanties : nantissement en 3er rang sur le fonds de commerce
- Solidarité : l'emprunteur engage solidairement toutes les personnes désignées sous cette entité.

EDENDIS
SAS au capital de 60 000 euros
Rue Jean Moulin - Zone d'Activités Puits Est - 63700 ST ELOY LES MINES
534 470 042 RCS CLERMONT-FERRAND

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MARS 2022

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 242 201,45 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes — 240 000,00 euros
Soit 80 euros par action

Le solde — 2 201,45 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 110 200,18 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 240 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, mais que la réfaction ne peut trouver à s'appliquer, les bénéficiaires étant des personnes morales.

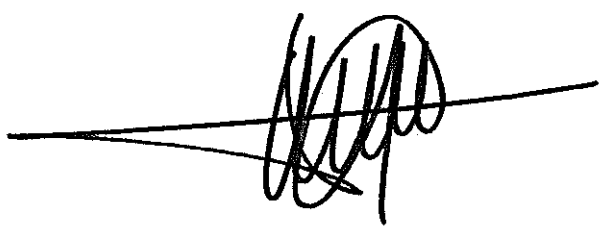
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non-éligible à l'abattement de 40%
30/09/2020	160 020 €	Néant
30/09/2019	Néant	Néant
30/09/2018	Néant	Néant

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MARS 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jérôme MICHOT



In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES
19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

EDENDIS

Société par actions simplifiée

Zone d'activités Puits Est
Rue Jean Moulin
63 700 ST ELOY LES MINES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES
19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

EDENDIS

Société par actions simplifiée

Zone d'activités Puits Est
Rue Jean Moulin
63 700 SAINT ELOY LES MINES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021

Annule et remplace rapport spécial du Commissaire aux compte en date du 3 mars 2022.

À l'assemblée générale de la société EDENDIS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Compte-courant non rémunéré**

Personne concernée : Monsieur Jérôme MICHOT, Président de la Société.

Nature et objet : L'article 17-2 des statuts précise les pouvoirs du Président et précise notamment la possibilité de mettre en place toute convention.

Modalités : Au 30 septembre 2021, le compte-courant de monsieur MICHOT est créditeur de 3 628€ et n'a pas fait l'objet de rémunération.

- **Bail commercial**

Personne concernée : Monsieur Jérôme MICHOT, Président de la Société et gérant associé indéfiniment responsable de la SCI LAJEMI.

Nature et objet : Un bail commercial a été signé entre la Société et la SCI LAJEMI portant sur un hangar sis 9007 rue du Puits Est à SAINT-ELOY-LES-MINES (63700), pour une durée de 6 ans à compter du 1er octobre 2019 et jusqu'au 30 septembre 2025 moyennant un loyer annuel initial de 6 000€ HT.

Modalités : Au 30 septembre 2021, la Société a enregistré en charges d'exploitation la somme de 7 800€ HT au titre de ce bail.

Bordeaux, le 16 mars 2022

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes



Audrey VERGES

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES
19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

EDENDIS

Société par actions simplifiée

Zone d'activités puits Est
Rue Jean Moulin
63 700 SAINT ELOY LES MINES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES
19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

EDENDIS

Société par actions simplifiée

Zone d'activités Puits Est
Rue Jean Moulin
63 700 SAINT ELOY LES MINES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'assemblée générale de la société EDENDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EDENDIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Stocks :

Les stocks s'élèvent à 1 165 133 euros à la clôture de l'exercice (soit près de 27% du total bilan) et n'ont pas fait l'objet de dépréciation.
La valeur des stocks comptabilisée à l'actif du bilan est déterminée selon la méthode exposée dans la note "stocks et en-cours" de l'annexe aux comptes annuels.
Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'existence et l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Fonds de commerce :

Le fonds de commerce est inscrit à l'actif du bilan pour un montant de 1 706 000 euros (soit près de 39% de son total) et n'est pas déprécié à la clôture.
La méthode d'évaluation de ce fonds est décrite en pages 13 et 14 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à :

- Nous assurer de la correcte application de la méthode de valorisation décrite dans l'annexe ainsi que de la permanence de cette méthode ;
- Constater la valeur actuelle du fonds et la ramener à sa valeur vénale ;
- Valider l'absence de dépréciation de ce fonds à la clôture de l'exercice en nous basant sur la valeur vénale déterminée de ce fonds.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion mentionne les informations relatives aux délais de paiement de façon incomplète.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 3 mars 2022

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes

Audrey VERGÈS

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, annexe

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	30/09/2021 (12 mois)	30/09/2020 (12 mois)
Ventes de marchandises	18 392 549		18 392 549	17 320 091
Production vendue biens	2 760		2 760	321
Production vendue services	44 548		44 548	41 114
Chiffres d'affaires Nets	**18 439 857**		**18 439 857**	**17 361 527**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			3 364	8 829
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			4 475	16 962
Autres produits			7 616	46 713
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**18 455 312**	**17 434 032**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			15 309 099	14 549 459
Variation de stock (marchandises)			-70 185	-2 532
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 102 416	1 049 418
Impôts, taxes et versements assimilés			126 614	161 634
Salaires et traitements			1 158 498	1 067 959
Charges sociales			284 160	242 226
Dotations aux amortissements sur immobilisations			244 520	306 552
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				10 000
Autres charges			4 499	10 578
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**18 159 622**	**17 395 294**
RESULTAT EXPLOITATION			**295 690**	**38 738**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			10 334	6 877
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			**10 334**	**6 877**
RESULTAT FINANCIER			**-10 334**	**-6 877**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**285 356**	**31 861**

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	30/09/2021 (12 mois)	30/09/2020 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	67 614	117 839
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**67 614**	**117 839**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 588	5 774
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**15 588**	**5 774**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**52 027**	**112 064**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	95 181	22 946
TOTAL DES PRODUITS	**18 522 926**	**17 551 870**
TOTAL DES CHARGES	**18 280 725**	**17 430 891**
RESULTAT NET	**242 201**	**120 979**
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	30/09/2021 (12 mois)			30/09/2020 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	1 706 000		1 706 000	1 706 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions	616 835	272 612	344 223	413 857
Installations tech., matériel et outillage indus.	479 936	366 222	113 714	193 953
Autres immobilisations corporelles	842 432	731 879	110 552	183 816
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	65 425		65 425	51 043
ACTIF IMMOBILISE	**3 710 627**	**1 370 714**	**2 339 914**	**2 548 669**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 165 133		1 165 133	1 094 948
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	48 531		48 531	42 657
Fournisseurs débiteurs	1 197		1 197	3 041
Personnel				
Organismes sociaux	2 747		2 747	
Etat, impôts sur les bénéfices	44 716		44 716	103 122
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 446		19 446	66 265
Autres	156 312		156 312	281 648
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	513 880		513 880	612 299
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	98 071		98 071	13 197
ACTIF CIRCULANT	**2 050 033**		**2 050 033**	**2 217 176**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 760 661**	**1 370 714**	**4 389 947**	**4 765 844**

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	30/09/2021 (12 mois)	30/09/2020 (12 mois)
Capital social ou individuel	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	747 000	747 000
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 107 999	1 067 030
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**242 201**	**120 979**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**2 163 200**	**2 001 009**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		10 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**10 000**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	714 870	1 161 103
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	3 628	2 898
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 223 539	1 355 095
Personnel	149 390	79 224
Organismes sociaux	72 731	60 754
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		13 304
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	31 696	55 150
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 893	27 307
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**2 226 747**	**2 754 836**
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**4 389 947**	**4 765 844**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- L'ensemble du fond commercial présente une durée de vie non limitée. Le fond commercial est donc non amortissable. Pour les exercices ouverts à compter 1er novembre 2016, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) doit être réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

 Le fonds de commerce de la SAS EDENDIS a fait l'objet d'un test pour déterminer sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fond commercial à sa valeur actuelle.
 Pour notre test de dépréciation, nous nous sommes appuyés sur la valeur vénale, à la date de clôture, correspondant au montant qui pourrait être obtenu lors de la vente du fonds de commerce. Nous avons retenu comme critère les modalités de calcul du prix du goodwill issues des accords communément utilisés au sein du réseau de la franchise.

 Suite à ce contrôle, aucune dépréciation n'est requise sur ce poste.

- A la date du 29 octobre 2020, le gouvernement français a instauré un nouveau confinement qui s'est terminé le 15 décembre 2020 avec la mise en place d'un couvre-feu.
 Cette crise sanitaire n'a pas eu de conséquence.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 30 septembre 2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➢ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➢ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture.

➢ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➢ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➢Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 30/09/2021 est de 0.88 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

➢ Autres Informations

En date du 29 octobre 2020, le gouvernement français a instauré un nouveau confinement qui s'est terminé le 15 décembre 2020 avec la mise en place d'un couvre-feu.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 706 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 706 000		1 706 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**1 706 000**		**1 706 000**	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 710 627 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 706 000			1 706 000
Immobilisations corporelles	1 917 819	21 383		1 939 203
Immobilisations financières	51 043	14 382		65 425
TOTAL	**3 674 862**	**35 765**		**3 710 627**

Amortissements et dépréciations d'actif = 1 370 714 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 126 194	244 520		1 370 714
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**1 126 194**	**244 520**		**1 370 714**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	1 706 000	0	1 706 000	Non amortiss.
Agenc.amenagement constru	616 835	272 612	344 223	de 5 à 20 ans
Inst.tech.mat.out.industr	479 936	366 222	113 714	5 ans
Aai divers	806 960	701 568	105 392	de 1 à 7 ans
Materiel de transport	2 779	1 680	1 098	de 3 à 4 ans
Mat.bureau informatique	27 049	24 166	2 884	de 3 à 5 ans
Mobilier	5 644	4 465	1 179	5 ans
TOTAL	**3 645 203**	**1 370 714**	**2 274 489**	

Etat des créances = 436 445 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	65 425		65 425
Actif circulant & charges d'avance	371 020	371 020	
TOTAL	**436 445**	**371 020**	**65 425**

Produits à recevoir par postes du bilan = 62 390 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	62 390
Disponibilités	
TOTAL	**62 390**

Charges constatées d'avance = 98 071 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 60 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 000	20.00	60 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**3 000**	**20.00**	**60 000**

Provisions = €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	10 000		10 000	
TOTAL	**10 000**		**10 000**	

Etat des dettes = 2 226 747 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	714 870	354 375	360 495	
Dettes financières diverses	3 628	3 628		
Fournisseurs	1 223 539	1 223 539		
Dettes fiscales & sociales	253 818	253 818		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	30 893	30 893		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**2 226 747**	**1 866 252**	**360 495**	

Charges à payer par postes du bilan = 175 947 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	34 784
Dettes fiscales & sociales	141 163
Autres dettes	
TOTAL	**175 947**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 18 439 857 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	18 525 860	10 %
Ventes de produits résiduels	2 760	0. %
Prestations de services	8 120	0. %
Produits des activités annexes	36 428	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-133 310	-0 %
TOTAL	**18 439 857**	**100.00 %**

Autres informations relatives au compte de résultat

Produits exceptionnels :

Versement TICFE : 8 633 €

Régularisation des loyers depuis 3tr2017 : 35 878 €

Reprise provision URSSAF : 10 000 €

Régularisation exercices antérieurs : 13 104 €

Le montant total des honoraires de CAC figurant au compte de résultat est de 7 286 €

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 62 390 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs(409800)	59 643
Alloc fam/cpte debiteur(438710)	2 747
TOTAL	**62 390**

Charges constatées d'avance = 98 071 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	98 071
TOTAL	**98 071**

Charges à payer = 175 947 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	34 784
TOTAL	**34 784**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions conges payees(428200)	60 621
Provisions 13e mois(428300)	11 852
Prime(428310)	10 000
Charg. soc./prov cp(438200)	13 534
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	8 296
Charges sociales primes(438310)	7 000
Cet(448610)	6 165
Opco(448630)	4 766
Aide a la construction(448640)	1 340
Taxe grde surface(448655)	17 590
TOTAL	**141 163**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Emprunt Crédit Agricole 400 000 €

- Date de début 30/07/2015
- Durée 84 mois
- Taux 1%
- Garanties : nantissement en 1er rang sur le fonds de commerce
- Solidarité : l'emprunteur engage solidairement toutes les personnes désignées sous cette entité.

Emprunt BPI France 400 000 €

- Date de début 30/08/2015
- Durée 84 mois
- Taux 1,67%
- Garanties : nantissement en 1er rang sur le fonds de commerce
- Solidarité : l'emprunteur engage solidairement toutes les personnes désignées sous cette entité.

Emprunt Crédit Agricole 700 000 €

- Date de début 01/03/2017
- Durée 84 mois
- Taux 0,95%
- Garanties : nantissement sur le fonds de commerce
- Solidarité : l'emprunteur engage solidairement toutes les personnes désignées sous cette entité.

Emprunt BPI 700 000 €

- Date de début 01/02/2017
- Durée 84 mois
- Taux 0,54%
- Garanties : nantissement en 3er rang sur le fonds de commerce
- Solidarité : l'emprunteur engage solidairement toutes les personnes désignées sous cette entité.